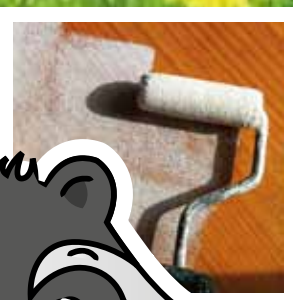
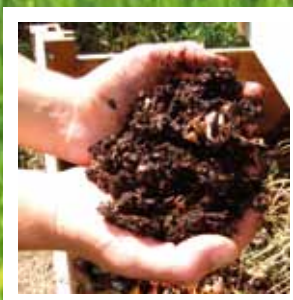


VALOR^{mag}

L'information pratique du SMC

N°5



REDUISONS
nos
DECHETS



Novembre 2014

Magazine d'information du Syndicat Mixte à la Carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine.



*Avec le SMC, j'agis, je trie,
je réduis...*

SOMMAIRE

Le Syndicat Mixte à la Carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine (SMC) s'est engagé en 2010 dans un programme local de prévention des déchets, en partenariat avec l'ADEME et le Conseil général. L'objectif de ce programme 2010-2014 est de réduire la production d'ordures ménagères et assimilées de 7%, soit de 21 kg par habitant sur 5 ans, par la mise en place d'actions telles que le compostage, l'achat de produits pauvres en déchets, l'opération stop-pub, la sensibilisation des scolaires...

En 2009, la production d'ordures ménagères et assimilées était de 299 kg par habitant. Ce chiffre englobe les ordures ménagères résiduelles et la collecte sélective des recyclables (emballages, verres, papiers).

En 2013, la production a baissé pour atteindre 278 kg par habitant. L'objectif est atteint, grâce aux efforts de tous. Chaque geste compte et nous vous en remercions.

Ce Valor'mag, spécial réduction des déchets est consacré aux actions menées par le SMC et ses partenaires pour encore réduire la production de déchets au quotidien. Ce recueil aidera tous ceux qui le souhaitent à devenir des consommateurs, à réduire le coût de leurs achats et à contribuer à la réduction des déchets et leur nocivité.

Vous découvrirez, par des exemples concrets que de nombreux acteurs se sont impliqués : les habitants, les entreprises, les industriels et les associations.

Le Président du SMC

Régis BILLEROT



- **La réduction des déchets, c'est quoi ?** P. 3
- **Du compost pour le jardin, des déchets en moins** P. 4
- **Un bon paillage vaut plusieurs arrosages** P. 5
- **N'en perds pas une miette, finis ton assiette** P. 6
- **Des achats malins au quotidien** P. 8
- **Ecolabels et produits naturels pour une maison saine** P. 9
- **Plus d'idées pour moins de papier** P. 10
- **La récup', c'est mon truc** P. 11
- **Les administrations font attention** P. 12
- **Les professionnels ont du potentiel** P. 13
- **Noël pour des poubelles moins pleines** P. 14



Valor'Mag, Magazine d'information du SMC

Directeur de la publication : Régis BILLEROT

Rédaction : Service communication

Conception graphique : Hélène Dauxerre

Impression : RAYNAUD Imprimeurs

Dépôt légal : à parution - Tirage : 23 000 exemplaires – Imprimé sur papier 100% recyclé

La réduction des déchets intervient bien en amont de la collecte et concerne toutes les actions qui devront permettre de réduire, retarder l'abandon d'un produit et d'en limiter sa nocivité.

La réduction des déchets permet d'éviter le gaspillage de l'ensemble des ressources naturelles.

Pourquoi agir ?

Notre production de déchets a doublé en 40 ans ! Aujourd'hui, chaque habitant du SMC produit en moyenne 502 kg de déchets par an :

- 209 kg d'ordures ménagères (poubelle verte)
- 69 kg de recyclables (emballages, verres, papiers)
- 224 kg de déchets déposés en déchetteries (Chiffres 2013)

Si la conception des produits doit évoluer (réduction des emballages, augmentation de la durée de vie des produits...), c'est aussi l'éco-consommation qui doit progresser : choisir des produits durables ou réparables, s'orienter vers les logos environnementaux, être vigilant sur les emballages voire prendre l'habitude d'acheter en vrac, éviter le gaspillage, valoriser les déchets organiques lorsque c'est possible et trier correctement.

Apprenons à moins jeter !

**LE MEILLEUR DÉCHET
EST CELUI QUE
L'ON NE PRODUIT PAS !**

LA RÉDUCTION DES DÉCHETS, C'EST QUOI ?

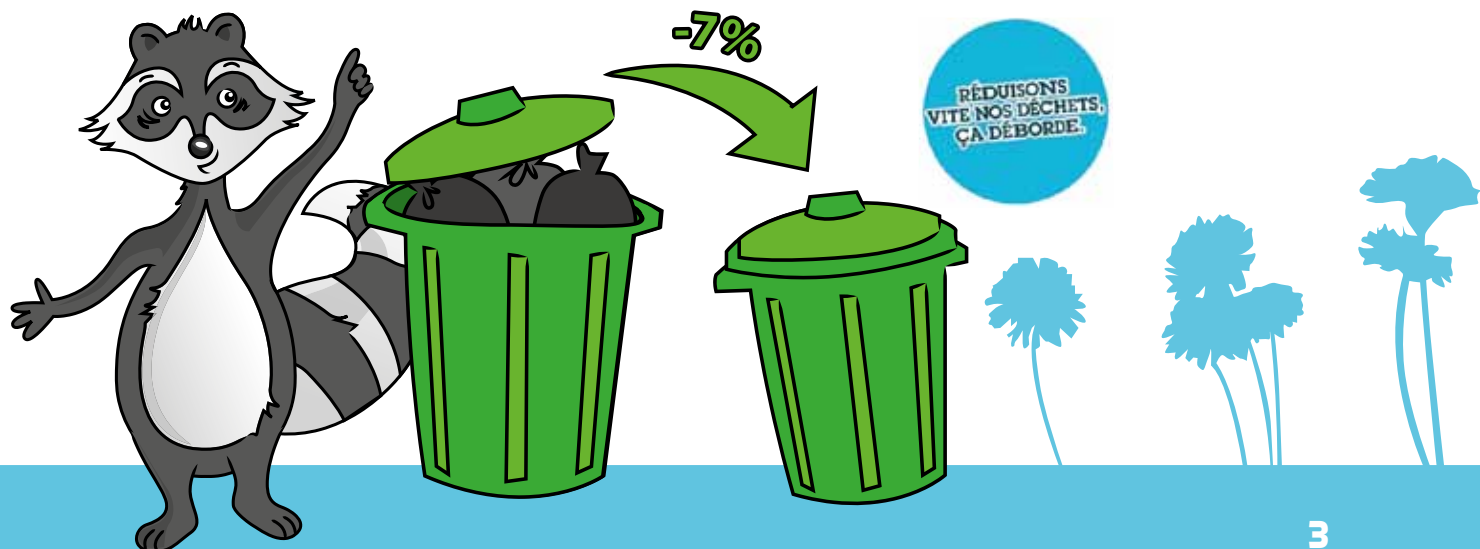


Comment agir ?

Le programme local de prévention des déchets est défini en 8 thématiques :

- La sensibilisation des publics à la prévention des déchets (adultes, scolaires...),
- Les actions éco-exemplaires de la collectivité,
- Le compostage et le jardinage au naturel,
- L'opération stop-pub,
- Le gaspillage alimentaire,
- La réparation et le réemploi,
- Les actions de prévention auprès des entreprises,
- La réduction de la nocivité des déchets.

La mise en œuvre de chacun de ces axes, a permis d'atteindre l'objectif de réduction de -7% fixé par le Grenelle de l'Environnement. Mais pour y parvenir, c'est l'ensemble du territoire qui a su se mobiliser, particuliers, administrations, professionnels, à travers différents types d'actions.





DU COMPOST POUR LE JARDIN, DES DÉCHETS EN MOINS

Le compostage permet de décomposer la matière organique par l'action de l'air, des bactéries et des organismes vivants du sol pour la transformer en un amendement organique naturel idéal pour le jardin ou le potager.

«Composter, c'est 30% de déchets en moins dans la poubelle ménagère.»

Je mélange régulièrement et j'humidifie si besoin.

Un brassage régulier du compost permet d'éviter le tassement du compost, les micro-organismes doivent respirer.



Je composte les déchets de cuisine avec ceux du jardin :

Épluchures, fruits et légumes abimés, sachets de thé, marc de café avec filtre, restes de repas (pâtes, riz...), essuie-tout, cartons bruns (sans impression), coquilles d'œufs, paille, mauvaises herbes (sans graines), feuilles mortes, petits branchages, broyat de bois.

Certains déchets sont à composter avec modération : pain dur, sciure de bois non traitée, tonte de gazon en petite quantité.

D'autres sont à éviter : viande, os, poisson, poussières, balayures, thuya et résineux, rhubarbe, coquilles (moules, noix...), plantes malades.

Je produis un compost pour mes plantations.

Un compost jeune contient encore beaucoup d'éléments grossiers. Il s'utilisera en paillage de préférence en hiver.

Un compost mûr (bien décomposé) pourra être mélangé dans les premiers centimètres du sol. Un compost mûr, a l'aspect et la consistance d'un terreau meuble, presque noir et a une agréable odeur de terre de forêt.

Depuis 2008, 4200 composteurs ont été distribués aux habitants du territoire du SMC, c'est en moyenne 126 tonnes de déchets en moins sur une année.

Info

Plusieurs possibilités pour composter :

Le tas : facile à faire, demande peu d'entretien, adapté à tous les terrains, permet de gérer les gros volumes.

Le composteur : facile à faire, dégradation rapide, adapté aux jardins même réduits.

Le vermi-composteur : ne nécessite pas de jardin, utilisable en intérieur ou sur balcon, décomposition plus rapide.

Le paillage consiste à déposer une couche de déchets verts sur le sol. Tontes de pelouse, tailles de haies, feuilles mortes, broyat de branches constituent d'excellents paillis. En se décomposant, ces déchets se transforment en nutriment pour les végétaux, tout en protégeant la terre et les plantes.

Les multiples avantages du paillage :

- Il fournit des éléments nutritifs et de la matière organique en se décomposant.
- Il conserve l'humidité du sol, il protège le sol des intempéries.
- Il limite l'installation d'herbes sauvages et évite l'utilisation des pesticides.
- Il produit un humus favorisant la fertilité.
- Il préserve et favorise la vie biologique du sol.
- Il protège le sol et les plantes du froid.

Avant de pailler, s'assurer qu'il n'y a aucune herbe indésirable, bien niveler la terre. La période idéale pour réaliser un paillage d'été est fin avril, début mai.

Depuis 2012, le SMC propose la location d'un broyeur à branches aux communes qui souhaitent valoriser leurs déchets verts. Le broyat obtenu est ensuite utilisé sur les espaces verts de la commune.

« Depuis 2012, nous avons loué le broyeur une trentaine d'heures, cela nous a permis de valoriser d'importants volumes de broyats, c'est autant de déchets verts en moins à déposer en déchetterie et à traiter. Nous utilisons le broyat sur les parterres de fleurs, depuis nous arrosons beaucoup moins. »

Serge Bricou, employé communal de Nanteuil.



UN BON PAILLAGE VAUT PLUSIEURS ARROSAGES



ASTUCES :

Je limite l'emploi de produits phytosanitaires en utilisant des solutions alternatives pour mon jardin :

- en pratiquant le paillage des massifs, au pied des haies, dans le potager,
- en pratiquant le désherbage mécanique,
- en utilisant des plantes "couvre sol" pour lutter contre les mauvaises herbes,
- en utilisant des insectes auxiliaires ou des associations de plantes pour lutter naturellement contre les prédateurs. Associer des tomates et des capucines protègent contre la mouche blanche et le mildiou.
- en désherbant les allées avec l'eau de cuisson bouillante (pâtes, pomme de terre),
- en pulvérisant du savon noir liquide ou du purin d'orties comme anti-puceron ou du bicarbonate de soude contre le mildiou ou l'oïdium.





**N'EN PERDS PAS
UNE MIETTE,
FINIS TON ASSIETTE**

Chaque français jette en moyenne chaque année 20 kg d'aliments par an à la poubelle dont 7 kg d'aliments encore emballés et 13 kg de restes de repas, de fruits et légumes abimés et non consommés. Ce gaspillage représente plus de 400 € de budget pour une famille de 4 personnes.

Quand je fais les courses :

- Je fais une liste en fonction des besoins et des menus de la semaine, c'est encore le meilleur moyen d'aller droit au but dans le magasin et éviter le superflu.
- Je privilégie les circuits courts et de proximité. Plus la chaîne d'approvisionnement devient complexe, plus les risques de perte augmentent.
- Je choisis des fruits et légumes non calibrés.
- Je fais attention aux dates de péremption.
- Je fais les courses le ventre plein pour ne pas subir les tentations.

**OUI JE SAIS, JE N'AI PAS
UN PHYSIQUE FACILE**



La date limite d'utilisation optimale (DLUO) se trouve sur les produits d'épicerie, conserves, surgelés, souvent traduite par « **à consommer de préférence avant le ...** ». Ces produits peuvent se conserver très longtemps sans risque pour la santé s'ils sont stockés dans des conditions adéquates (à la bonne température, dans un lieu sec). Passé cette date, leur goût et leur valeur nutritionnelle peuvent être légèrement altérés, mais le produit reste sans danger pour la santé.

Je conserve les aliments au frais ou au sec.

- Je range les produits selon la règle « **du premier entré, premier sorti** ».
- Les aliments dont la date est la plus proche sont consommés en premier.
- J'utilise des boîtes hermétiques.
- J'écris la date d'ouverture sur les emballages.
- Je fais régulièrement un inventaire de mes placards et de mon réfrigérateur.

Le saviez-vous ?

La date limite de consommation (DLC) concerne les produits périssables à conserver au frais (viande, charcuterie). Souvent traduite par « **à consommer jusqu'au .../ avant le...** », elle signale que le produit ne doit pas être consommé après cette date. Respecter la chaîne du froid est indispensable pour consommer les denrées périssables en toute sécurité et pour éviter de devoir les jeter.

INFO

La durée de conservation des aliments au réfrigérateur :

Poisson cuit : 1 à 2 jours
Pomme de terre cuite : 3 jours
Soupe : 3 à 4 jours
Lait : 3 à 5 jours
Beurre : 3 semaines
Œufs : 1 mois

ASTUCES

Pommes de terre : pour éviter qu'elles ne germent, les entreposer dans un endroit sombre avec deux pommes.

Champignons de Paris : pour les conserver, les enrouler dans du papier journal, ils garderont leur fraîcheur plus longtemps.



RECETTE DU PAIN PERDU :

Pain rassis ou sec

¼ de litre de lait

2 œufs

100 g de sucre en poudre

Possibilité de rajouter du rhum, de la cannelle, de la vanille

Mélanger le lait, les œufs et le sucre.

Imbiber le pain rassis de ce mélange.

Faire revenir les tranches de pain dans une poêle avec du beurre.

Et quand vraiment, il n'y a plus de solutions, je composte les restes qui ne peuvent plus être mangés.

Afin de lutter contre le gaspillage alimentaire, le lycée du Haut Val de Sèvre a mis en place un plan d'action pour lutter contre le gaspillage.

« Nous avons mis en place un bar à salade, ainsi les élèves se servent la juste quantité. Je ne sers jamais les convives en avance comme ça il demande exactement ce qu'ils veulent en fonction de leur appétit et de leur goût. De plus, régulièrement, nous mettons en place un gachimètre, cela permet de montrer aux élèves les quantités de pain jetées en fin de repas. »

M. Albert, responsable de la cuisine du lycée du Haut Val de Sèvre.



Calendrier des fruits et légumes

Printemps		Eté		Automne		Hiver	
Fruits	Légumes	Fruits	Légumes	Fruits	Légumes	Fruits	Légumes
cerise fraise framboise mirabelle rhubarbe	asperge blette chou courgette haricot navet radis	abricot figue cassis cerise fraise framboise melon nectarine pastèque pêche prune	artichaut aubergine blette chou concombre courgette fenouil haricot petit pois poivron radis tomate	orange clémentine coing raisin	brocoli chou courge endive fenouil potiron	orange clémentine pamplemousse kiwi	courge endive navet potiron poireau chou



J'achète moins de déchets. Je fais attention au conditionnement.

- Je privilégie les produits sans suremballage et les produits grands formats. Je dose le riz, les pâtes avec un verre.
- J'achète des produits rechargeables et des produits concentrés. Je respecte les doses.
- Je préfère les produits réutilisables : serpillière au lieu de lingette, vaisselle en verre, porcelaine...
- J'achète mes fruits et légumes en vrac plutôt que préemballés. Je suis sûre de choisir la juste quantité. Même chose pour le fromage et la charcuterie à la coupe qui sont souvent moins cher.
- J'utilise des sacs réutilisables.
- J'opte pour l'eau du robinet. Elle est jusqu'à 100 fois moins chère que l'eau en bouteille !

En 2011, 19 foyers ont testé des gestes pour réduire les déchets. Ils ont produit 3 fois moins de déchets que la moyenne départementale!

L'ADEME a réalisé en 2009 une étude visant à comparer deux chariots, sur une sélection de produits d'usage courant pour un ménage français : un chariot de référence et un chariot « mini » déchets.

Produits pour une personne en 1 an	
Chariots de référence	Chariot « mini-déchets »
73 kg de déchets	26kg de déchets
1773 €	400 à 500 € d'économies

Réduire fortement ses déchets et ses dépenses en faisant ses courses est à la portée de tous.

Les industriels et l'éco-conception

L'éco-conception permet de concevoir des produits satisfaisant les besoins de la clientèle tout en réduisant les impacts environnementaux sur l'ensemble de leur cycle de vie.

Exemple d'éco-conception :

- suppression du carton d'emballage autour des yaourts conditionnés par 4,
- allègement des bouteilles en plastique – 13% de plastique en moins,
- allègement des bouteilles en verre – 10% de matière en moins pour un emballage recyclable à l'infini.

C'est autant de déchets en moins à traiter. Retrouvez de nombreux exemples en vous connectant sur le site :

<http://reduction.ecoemballages.fr/catalogue/>

DES ACHATS MALINS AU QUOTIDIEN



AVANT APRES



Je privilégie les écolabels.

Le label NF
environnement



La fleur de l'écolabel
européen



Ces labels garantissent que le produit respecte des critères environnementaux tout au long de son cycle de vie. L'écolabel ne protège pas seulement l'environnement, mais aussi les consommateurs des produits à risques. Car tous les produits toxiques ou additifs dangereux sont écartés, limités ou interdits, tout en garantissant la qualité et la performance du produit.

Aujourd'hui, les écolabels concernent de larges gammes de produits (entretien, textiles de maison, aspirateurs, filtres à café, sacs poubelles, cahiers, enveloppes...), ils se trouvent dans presque toutes les grandes surfaces.

Je pense à apporter les restes de produits spéciaux à la déchetterie : substances chimiques et toxiques, les acides, les peintures, les solvants, les désherbants...

ECOLABELS ET PRODUITS NATURELS POUR UNE MAISON Saine

J'utilise moins de piles.

- J'utilise des accumulateurs (plus chers à l'achat mais réutilisables de 500 à 1000 fois) ou des piles rechargeables.
- Je choisis des appareils sans piles (ex : calculatrice solaire, lampe à manivelle).

Le saviez-vous ?

A elle seule une pile bouton au mercure jetée dans la nature pollue l'équivalent d'1 m³ de terre ou 1000 m³ d'eau pendant 50 ans.

Les piles peuvent être déposées en déchetterie, ainsi elles seront triées et les produits qu'elles contiennent (plomb, zinc, mercure) seront recyclés ou traités dans les filières de dépollution. Pensez aussi aux nombreux points de collecte en magasin.



ASTUCES NETTOYAGE

FAIRE SOI-MÊME SES PRODUITS D'ENTRETIEN

En 2011, le SMC a organisé en lien avec Les ateliers de la simplicité, sur la commune de la Crèche, des ateliers pour faire soi-même ses produits d'entretien. En 2013, le SMC a reconduit ces animations à l'épicerie sociale et au centre socio culturel des Forges. Les participants ont appris à connaître les vertus du vinaigre blanc, du bicarbonate de soude, des huiles essentielles...

Nettoyant vitre

Dans un flacon vaporisateur, mettre 1/3 de vinaigre et 2/3 d'eau. Vous pouvez rajouter quelques gouttes d'huiles essentielles mais ce n'est pas obligatoire. Pour nettoyer, vaporiser cette préparation sur la vitre puis essuyer à la lingette microfibre.

Pour détartrer, le vinaigre chaud est un allié de choix.

Je réduis les publicités dans ma boîte aux lettres.

Nos boîtes aux lettres se trouvent souvent remplies de prospectus, publicités ou de journaux gratuits : 35 kg/foyer/an.

Pour ceux qui ne lisent pas les publicités et désirent ne plus les recevoir, il est possible d'apposer sur sa boîte aux lettres un autocollant ou une étiquette, mentionnant le refus de recevoir ces imprimés.

Les autocollants sont disponibles en mairie.

- En 2010 : 8 % d'autocollants apposés sur les boîtes aux lettres
- En 2014 : 14 % d'autocollants apposés sur les boîtes aux lettres

C'est 73 tonnes de papiers en moins à traiter en 2014



Je fais attention à ma consommation de papier.

- J'imprime et je photocopie en recto-verso, cela permet de réduire le gaspillage de papier, tant au bureau qu'à la maison.
- Je fais attention à la mise en page (réduction des marges, format paysage ou portrait).
- J'imprime uniquement les documents utiles et je privilégie les supports informatiques (clé USB, CD Rom, mail...).
- J'imprime les courriels qu'en cas de nécessité.
- Je relis et corrige à l'écran, j'utilise l'option « aperçu avant impression ».
- Je réutilise le papier comme brouillon.



PLUS D'IDÉES POUR MOINS DE PAPIER

J'achète des fournitures durables et/ou ecolabellisées.

- Je préfère les papiers recyclés ou labellisés FSC (forêts gérées durablement), PEFC.



- Je préfère les feutres et marqueurs à base d'eau, les correcteurs et colles sans solvants.

Le saviez-vous ?

Avec une tonne de papier déjà utilisé, 900 kg de papier recyclé peut être produit. Pour faire du papier neuf, 2 à 3 tonnes de bois sont nécessaires !

ASTUCES

Les invitations pour une fête peuvent être envoyées via internet. Néanmoins, l'invitation distribuée dans la cour d'école est un vrai plaisir pour les enfants. Dans ce cas, je privilégie le fait maison avec des matériaux de récupération ou du papier recyclé.

Avant de jeter un objet, je privilégie :

- **La réparation.** Aller chez le réparateur d'électroménager ou le cordonnier, par exemple, c'est souvent moins coûteux que d'acheter un nouveau produit et ça fait vivre le commerce de proximité !
- **La réutilisation.** Une commode repeinte, des vêtements customisés, de belles bouteilles transformées en vase...
- **La vente d'occasion.** Vide grenier, brocante, Internet... Autant d'occasions de gagner un peu d'argent en allégeant ses poubelles.
- **Le don.** Un objet en bon état pourra faire le bonheur d'autres personnes.

Donnez vos textiles et linge de maison, dont vous n'avez plus l'utilité ! Des bornes sont à votre disposition.



Je cherche un objet, je pense à :

- **L'emprunt** ou la **location** de matériel à usage occasionnel.
- **L'achat d'occasion** à la **recyclerie** de St Maixent l'Ecole, dans les dépôts-ventes, les vides-greniers, les petites annonces qui proposent tout type d'objet à bas prix.
- **Le troc ou l'échange** contre d'autres objets d'occasion.

De plus, je privilégie la qualité en investissant dans des produits plus durables, robustes et réparables, certes plus chers mais qui dureront plus longtemps et qui seront plus rentables à long terme.



LA RÉCUP', C'EST MON TRUC



La recyclerie Tri d'Enfer a ouvert ses portes en juin 2013. Elle permet d'offrir une seconde vie aux objets qui étaient jusqu'alors jetés en déchetterie. Vaisselle, meubles, livres, jouets et autres objets récupérés sont autant de produits qu'il est possible d'acquérir à petits prix. (De 5 centimes à 50 €)
Les ventes se déroulent le deuxième samedi de chaque mois sur le site de la déchetterie de St Maixent (Les Courolles) de 9h à 12h et de 14h à 17h et le mercredi suivant la vente (16h le mercredi).

Depuis son ouverture la recyclerie a permis de détourner plusieurs tonnes de déchets. 5000 objets ont ainsi trouvé une seconde vie.

« J'ai acheté une chaise (5 €) à la recyclerie. J'ai récupéré un bout de tissu (3 €) et j'ai acheté une plaque de mousse (2,50 €). J'ai fait un patron sur une feuille de journal et j'ai collé le tissu. Avec un peu d'imagination et un soupçon de créativité, la chaise a trouvé une seconde vie. » Françoise de Nanteuil

Les administrations n'échappent pas à la réduction de la production de déchets.

Le SMC et le Pays du Haut Val de Sèvre se sont associés afin de proposer une charte pour des administrations éco-responsables. Les collectivités volontaires s'engagent à inscrire une politique de développement durable au sein de la collectivité.

Les communes signataires s'engagent à privilégier l'utilisation des éco-produits, réduire les consommations d'eau, d'énergie et de papier, trier et valoriser ses déchets, améliorer la gestion des déplacements, préserver la biodiversité, sensibiliser et former le personnel et les habitants à la protection de l'environnement.

Ainsi, les communes de Saivres, St Maixent l'Ecole, Salles, St Martin de St Maixent, François, Augé, La Mothe St Héray, Ste Néomaye, Pamproux et Soudan se sont engagées à mener des actions de développement durable.

Le SMC agit aussi.

- Le SMC s'est également engagé dans une démarche de développement durable.
- Les agents sont sensibilisés à la consommation de papier, les impressions recto-verso sont devenues monnaies courantes.
- Des plantes couvre-sol sont plantées et du paillage est mis sur les parterres afin de limiter l'arrosage.
- Des récupérateurs d'eau de pluie sont installés dans les déchetteries neuves, l'eau récupérée est utilisée pour les sanitaires.
- Les produits d'entretien ménagers sont écolabellisés.
- Les agents utilisent désormais des gobelets réutilisables et consomment l'eau du robinet. Les bonbonnes à eau ont été remplacées par des fontaines.

LES ADMINISTRATIONS FONT ATTENTION



Une bonne note pour les écoles.



Le SMC fait intervenir le Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement (CPIE) de Gâtine poitevine pour sensibiliser les élèves au tri et à la réduction des déchets. En 5 ans, le CPIE est intervenu auprès de 3000 élèves.

Les classes ont mis en place plusieurs projets comme le tri du papier, la mise en place du compostage, la réutilisation des boîtes de conserve pour jardiner. Réaliser un pique-nique sans déchet n'est plus un secret pour les élèves.



LES PROFESSIONNELS ONT DU POTENTIEL



Opération collective - 10% de déchets en un an

Plusieurs entreprises du département ont participé à « l'opération collective -10% de déchets en un an » pilotés par le Conseil général des Deux-Sèvres et la chambre de commerce et d'industrie.

Ainsi, en 2013, l'entreprise Atilac (tôlerie industrielle), située à La Crèche a mis en place deux actions pilotes pour optimiser la gestion des déchets générés par la production et identifier les filières de valorisation des déchets de poudre de peinture.

«Les poudres sont considérées comme des déchets dangereux alors qu'elles pourraient être réutilisées. Notre principal axe de recherche a été d'identifier une solution pour que les poudres soient valorisées en tant que matières et non enfouies ou incinérées. Pour cela, nous avons recherché et sélectionné un fournisseur qui puisse reprendre nos différentes variétés et couleurs de poudre pour les revaloriser comme nouvelle matière.»

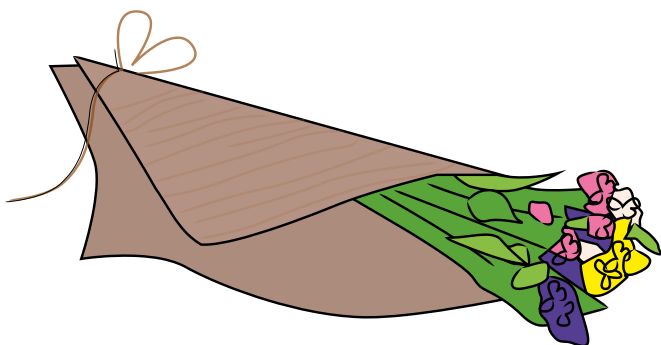
Rémy Thimonier référent de l'opération.

Par ailleurs, une communication en interne a permis de sensibiliser et mobiliser les employés au projet de l'entreprise. Une personne est désormais en charge de vérifier le tri. Depuis la mise en place de ce nouveau poste, les erreurs de tri ont été divisées par 5 en moyenne.

Les artisans-commerçants en avant

Le Conseil général des Deux-Sèvres, en partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie ainsi que la chambre des métiers et de l'artisanat, a proposé d'accompagner les fleuristes qui souhaitent mettre en place une démarche respectueuse de l'environnement. Les fleuristes volontaires ont suivi un atelier-formation « les bouquets tendances, avec un emballage éco-responsable », animé par le 1er artisan de France. Le SMC a accompagné deux fleuristes pour les aider à réduire leurs déchets (Art Fleurs et A l'Auberge des fleurs).

Les fleuristes s'engagent à proposer un bouquet écoresponsable et à communiquer sur la promotion du compostage.



Le savez-vous ?

Le lendemain de Noël est un des jours les plus chargés de l'année pour la collecte des déchets. Noël est un moment d'échange et de bonheur à partager avec les gens que l'on aime. Pour leur faire plaisir, il n'est pas nécessaire de leur offrir un gros cadeau emballé dans plusieurs couches de papier ou de plastique bulle, qui finiront inévitablement dans la poubelle...

Il existe de nombreuses solutions pour fêter Noël tout en préservant l'environnement.

Les décorations de Noël

- Je pense à faire moi-même les décorations... pâte à sel et bien sûr je réutilise la décoration d'une année sur l'autre.
- J'utilise des éléments naturels plutôt qu'artificiels comme des pommes de pin, des branches pour faire ma décoration.
- Je réalise des photophores en réutilisant des pots en verre et des matériaux de récupération.

Le sapin

La version plastique n'est pas forcément la pire si le sapin est réutilisé plus de 7 fois. Pour les inconditionnels du sapin naturel, il est préférable de choisir un sapin issu de forêts françaises et de forêts gérées durablement. Le flochage imitant la neige rend impossible le compostage d'après-fête.

Le papier cadeau

Pour emballer les cadeaux, abandonnons le papier cadeau et montrons notre créativité en utilisant du papier journal (à transformer à volonté), du papier kraft (notamment pour les gros cadeaux) ou des chutes de tissu, des boîtes en carton, etc.

Si j'utilise du papier cadeau :

Je préfère du papier cadeau en papier recyclé : le papier cadeau peut aussi être réutilisé plusieurs fois ou pour d'autres usages (couvertures de cahiers...). J'évite les papiers métallisés, pailletés ou en matières plastiques (non recyclables). Je pense à les déposer dans les bornes papiers pour le recyclage.

NOËL POUR DES POUBELLES MOINS PLEINES



IDÉES DE CADEAUX DÉMATÉRIALISÉS

- Des places de concert, de théâtre ou d'événement sportif
- Des billets d'entrée pour un musée, un parc d'attraction, un zoo, un spectacle pour enfants
- Un abonnement à la bibliothèque ou à la médiathèque
- Un abonnement ou des tickets de cinéma
- Un abonnement à une revue ou un journal en ligne sur internet
- Des cours de cuisine, d'œnologie, stage d'astronomie
- Une séance de relooking
- Une réservation dans un restaurant pour les gastronomes
- Une séance dans un centre de soins ou un institut de beauté (massages, soins du corps, hammam)

DES CADEAUX UTILES

- Un chèque-cadeau ou, à défaut, une enveloppe avec de l'argent pour un cadeau qui tombera forcément bien et ne sera pas jeté à la première occasion
- Une lampe à faible consommation d'énergie
- Un assortiment de plantes aromatiques
- Un jeu de société sur le thème de l'environnement et de la nature
- Un jouet en bois issu de forêt gérée durablement labellisés FSC ou PEFC
- Une jolie carafe pour présenter et boire l'eau du robinet
- Une yaourtière, pour faire soi-même les yaourts

DES CADEAUX POUR REPARER OU FAIRE REPARER

- Un bon pour une révision complète du vélo
- Un livre de bricolage
- Un kit de réparation pour le vélo

DES CADEAUX CONFECTIONNES A LA MAISON

- Un livre de recettes écrit à la main
- Un panier garni de produits écologiques, locaux, de saison ou de fruits secs
- Un assortiment de bulbes de fleurs avec une jardinière et un livre de jardinage

Pas de Noël sans cadeaux

Il existe de nombreuses idées de cadeaux conjuguant originalité, utilité et respect de l'environnement qui feront plaisir à votre entourage.

Je mutualise les achats pour offrir des cadeaux de bonne qualité plutôt que des cadeaux qui tendent parfois au gadget pas forcément utile.

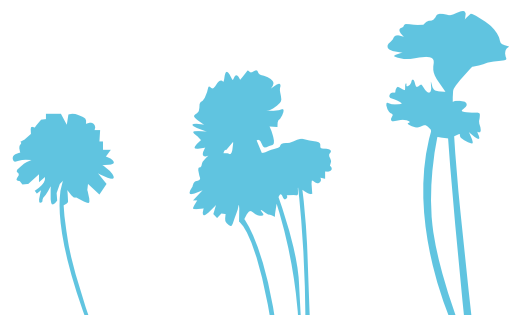
Et pour le chocolat, pourquoi pas des produits issus du commerce équitable et biologique.

De nouveaux appareils électriques et électroniques seront certainement déposés sous le sapin. Les anciens appareils inutilisés ou usés (tablette numérique, ordinateur portable, téléphone portable) dont vous ne voulez plus peuvent être vendus, donnés à une association ou déposés en déchetterie.

A table!

- Pour composer le menu, je préfère les produits locaux et de saisons. Par exemple, j'opte pour la truite fumée de nos rivières au saumon de Norvège, le gâteau aux poires plutôt qu'à la fraise importée.
- J'évite les produits conditionnés en portions individuelles et sur-emballés.
- J'utilise de la vaisselle durable, une nappe en tissu, des verres en verre et des couverts en métal. C'est chic, écologique, économique et pratique. Stop aux produits à usage unique : assiettes, couverts, nappes et serviettes jetables.

Quand la fête est finie, j'accommode les restes, je composte mes déchets et je recycle les emballages.





Syndicat Mixte à la Carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine



Pour tout renseignement :
www.smc79.fr - accueil@smc79.fr

**SMC - BP 10023
79403 Saint Maixent l'Ecole**

05 49 05 37 10

